

Les enfants abandonnés à la découverte des colonies au début du XXe siècle

Louis GITTON au Congo

Louis Gitton est né le 13 janvier 1889 et est admis comme enfant assisté, venant de l'hôpital Bretonneau, le 6 juillet 1901 après le décès de ses parents Léopold Gitton et Marie Lucine Faveret, son tuteur ayant refusé de se charger de lui.

Il entre à l'Ecole Le Nôtre de Villepreux le 31 janvier 1903 venant de l'Agence de Saint-Amand-Montrond. On trouve dans son dossier une lettre écrite à une « chère bienfaitrice », dans laquelle il exprime sa peine de « quitter ses maîtres car ils étaient très bons pour lui ». Il en sort le 20 février 1906. Il passe quelques permissions chez son ancien nourricier.

Il doit être le dernier des anciens élèves de l'Ecole de Villepreux à entrer au le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne, le 22 mars 1907, mais il ne restera pas : avec son camarade Rieger¹, il fait partie des signataires de la lettre au directeur du jardin, Jean Dybowski.

« Monsieur,²

L'Administration générale de l'Assistance publique octroie des bourses aux anciens élèves de l'Ecole d'horticulture Le Nôtre qui en font la demande.

Ces bourses ont été créées pour qu'ils puissent, dans votre établissement, par la manipulation de plantes accompagnée de cours, acquérir quelques connaissances nécessaires au point de vue des cultures coloniales.

Ces élèves suivent des cours d'hygiène pour que, plus tard, à l'aide des connaissances qu'ils auront acquises à ces leçons, ils puissent s'entretenir en bonne santé s'ils vont aux colonies par une voie quelconque.

Le cours d'hygiène comporte vingt leçons. Vous nous l'avez supprimé sans avis du professeur et sans autorisation de l'Assistance publique, alors que nous n'avons assisté qu'à onze seulement.

Vous avez renvoyé un d'entre nous du service de serre. Nous ne voyons pas quelle instruction pratique il peut acquérir en tisonnant les feux, criblant les cendres en ramassant les ordures. Nous demandons sa réintégration.

Nous sommes légalement de repos une fois par semaine et nous demandons la suppression de la signature ce jour-là, ou, si vous ne pouvez nous l'accorder, nous pourvoir d'une clé pour pouvoir rentrer sans escalader.

Il est d'usage que dans tout établissement bien tenu et de quelque importance, il y ait un règlement (authentique et valable), nous pensons que le vôtre ne fait pas exception. Veuillez bien, s'il vous plaît, soit nous en donner lecture ou copie.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien prendre en considération nos réclamations et nous faire une réponse catégorique et décisive sur ces diverses demandes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués,

Vos humbles serviteurs, Rieger, Daum, Legrand, Gitton »

En réponse à cette lettre, l'adjoint de Dybowski, Charles Chalot, enverra un règlement intérieur du Jardin colonial précisant les horaires et la discipline. Gitton, lui, est renvoyé le 5 juillet 1907. En témoigne la lettre de Dybowski au Directeur de l'Assistance publique du 5 juillet :

¹ Voir fiche sur ce site

² Orthographe rectifiée dans ces lettres

« Monsieur le Directeur,

Par une lettre en date du 22 avril, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que le jeune Gitton, rentré au Jardin colonial le 22 mars dernier, en qualité de boursier, ne me paraissait pas suffisamment préparé pour qu'il soit possible d'en tirer parti dans l'avenir. J'espérais que les bons conseils qui lui avaient été donnés porteraient leurs fruits et que ce jeune homme finirait par nous donner satisfaction. Or, j'ai le regret de vous faire savoir qu'il n'en est rien et je viens vous informer qu'en présence de son attitude inconvenante et grossière à l'égard de ses chefs, j'ai été dans l'obligation de le mettre à la porte du Jardin colonial. »

Jean Dybowski enfonce le clou le 25 juillet suivant : *« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir donner les ordres nécessaires pour que le jeune Gitton que nous nous sommes vus dans l'obligation de renvoyer du Jardin colonial, dans les premiers jours de ce mois, ne séjourne plus à Nogent.*

En plus du scandale qu'il cause chaque fois qu'il aperçoit un de ses anciens chefs, il s'est réintroduit récemment de nuit dans l'établissement et aurait pu être blessé par un gardien qui l'a pris pour un rodeur en le voyant escalader la clôture de l'Exposition. A tous les points de vue, il serait utile de mettre fin aux agissements de ce jeune homme qui pourrait, à un moment donné, être victime de sa grossière attitude et de ses dangereuses fanfaronnades. »

Léon Guillaume lui trouve une embauche à la Compagnie de la Haute-Sangha (lettre de Guillaume du 10 juillet 1907). Il devrait partir le 25 juillet. Mais...

30 septembre 1907, lettre envoyée de Montigny-les-Cherlieu, par Vitrey-sur-Mance, Haute-Saône où il semble qu'il ait un reste de famille (voir ci-dessous lettre des « oncle et tante ») : *« Ayant été refusé à la visite médicale passée pour passer un engagement pour le Congo, dans la Compagnie de la Haute-Sangha. Et pour cause première que j'étais jeune, en plus que j'étais malade, car j'avais été à l'hôpital Cochin. Je suis donc parti dans mon pays pour me remettre de ma maladie. A présent je me sens presque rétabli, et comme le Directeur de l'Ekela Kadei Sangha avec lequel je devais partir au Congo m'a conseillé de m'engager pour être délibéré de mon service militaire, et qu'ensuite je n'aurais qu'à venir le trouver et que je partirais ensuite.*

Donc je suis décidé à m'engager en Afrique, aux chasseurs à cheval ou aux tirailleurs algériens. »

Il est soutenu dans sa démarche par le Directeur de l'Ecole Le Nôtre et part en 1908 au 4^e Chasseurs d'Afrique à Tunis

Lettre du 6 avril 1908, de Forgemol (?) :

« Depuis que je suis au 4^e Chasseurs d'Afrique, mon seul but, ma seule préoccupation était de faire un bon soldat, et être estimé de mes chefs. Les premiers moments, je fis des efforts car c'est dur le métier de cavalier. Aujourd'hui je suis devenu un bon cavalier, et tout marche à mon gré. J'espère me maintenir toujours dans cette voie.

Depuis six mois que je suis en Tunisie, je n'ai pas encore trouvé le moment de pouvoir écrire à mon oncle, qui je crois a été obligé de faire des démarches pour savoir mon adresse.

Souvent, je pense à cette chère Ecole et je repasse dans ma mémoire bien des souvenirs agréables.

Car c'est au service militaire que l'on se rappelle bien des choses, et surtout que l'on reconnaît

les fautes commises³.

Mais que dire et que faire ; cela ne peut servir que de leçon pour une autre fois. »

Effectivement, l'oncle a écrit pour avoir des nouvelles : « *Monsieur le Directeur, Veuillez excuser des parents inquiets qui se permettent de vous importuner au sujet de leur neveu Louis Gitton.*

Nous sommes sans nouvelles de lui depuis le 31 octobre dernier, date à laquelle il nous faisait connaître par une carte datée de Marseille qu'il allait s'embarquer pour le Congo.

Or, plus de quatre mois se sont passés et, bien qu'il nous ait promis des nouvelles mensuelles, nous n'avons plus rien reçu. Nous sommes très inquiets et nous n'avons plus d'espoir qu'en vous pour obtenir de ses nouvelles ou tout au moins son adresse. (...)

Dunois Paul, à Montigny-les-Cherlieu, par Vitrey (Haute-Saône) »

Serait-ce le « tuteur » qui a refusé de prendre en charge Louis Gitton à la mort de ses parents ?

Nouvelle lettre de Louis Gitton du 7 octobre 1908 : « *Je suis en ce moment à 285 km de Tunis à Thala camp sur la hauteur. Nous ne sommes qu'un peloton. Nous devons lever le camp samedi pour suivre les frontières algériennes avec deux compagnies de Joyeux.*

La vie est ici très chère et nous couchons sur la dure sous des tentes. Heureusement nous n'avons pas d'eau jusqu'à présent mais je crois que nous en aurons d'ici peu.

Cher Directeur, aujourd'hui étant allé visiter une mine de phosphates très importante, j'ai songé à l'Ecole à son petit muséum et je me suis fait un devoir d'en ramasser plusieurs pierres que je vous envoie en colis postal en gare de Villepreux-les-Clayes.

Je ne sais si l'Ecole en possède, mais malgré que je suis pas riche, je suis heureux de vous les envoyer. J'aurais bien voulu joindre un minerai de plomb, mais je l'ai perdu. Si j'en trouve un autre, je le garderai précieusement. »

Dernière lettre du régiment, le 1^{er} janvier 1910 : « *Mon cher Directeur,*

J'ai reçu un certificat d'origine. Je ne sais vraiment pas ce que cela veut dire, car jamais j'en ai fait la demande.

Je n'ai point l'intention de me marier, pas plus de toucher mon livret de Caisse d'épargne.

Je ne vois pas trop son utilité, sauf que ce serait pour ma classe qui est appelée sous les drapeaux.

Mon cher Directeur, certainement vous devez me juger bien ingrat envers vous, car jamais depuis que je suis au régiment je ne vous ai écrit.

Depuis que je suis au service, j'ai été toujours absorbé par le service, au point d'oublier les personnes qui m'ont lancé dans la vie, et qui ont fait de moi un bon soldat.

La vie militaire ne me déplaît point, au contraire je trouve que c'est un métier honorable, et que, contrairement à ce que l'on dit, il faut travailler pour être bien vu de ses chefs.

J'espère quitter le régiment avec les galons en argent, je le serais déjà sous-officier, si j'avais eu, comme on dit vulgairement, du piston. Mais un enfant assisté, on l'oublie ?

Voici deux nominations qui se font et où je suis le premier sur le tableau d'avancement. Mais aux deux fois cela m'a passé devant le nez. Cela ne m'a pas découragé. Je fais toujours mon devoir en attendant la prochaine. En Tunisie, les places sont rares, car elles sont tenues par des MM. De. On m'a proposé de réengager, mais je ne sais encore ce que je ferai.

Je préfère les carrières coloniales, car les Colonies c'est mon rêve. »

³ On peut supposer qu'il pense au Jardin colonial

Lettre du 24 novembre 1910 au Directeur de l'Assistance publique : « Monsieur,
A la veille de mon départ, je ne puis manquer de venir vous remercier de la grande bonté que vous avez eue, pour moi, en me recommandant aussi chaleureusement que vous l'avez fait, auprès de Monsieur Noguès, directeur de la Compagnie de la Haute-Sangha.
Grâce à vous, toutes les difficultés se sont aplanies ; tout de suite je fus admis.
Cela, Monsieur, c'est à vous que je le dois, je ne l'oublierai jamais. Vous pouvez être certain de ma reconnaissance ; je vous devais déjà beaucoup, ma dette s'est encore accrue ; maintenant pourrai-je jamais m'acquitter ?
Si par l'estime de mes chefs, en accomplissant mes devoirs en conscience, je puis y parvenir, croyez bien, Monsieur, que là sera le but de ma nouvelle existence.
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma reconnaissance et de mon profond respect. »

Le Bulletin des anciens élèves de l'Ecole de Villepreux 1910 confirme que c'est effectivement André Mesureur lui-même qui est intervenu auprès de la direction de la Haute-Sangha.

Le même Bulletin 1910 signale le passage à Dakar, le 2 décembre 1910, de Rieger et Gitton en route pour prendre leurs postes au Congo. Ils y rencontrent Dellabonnin et Viart⁴.

Le Bulletin 1912 donne comme adresse : agent de la compagnie Sangha-Oubangui, à Mossembe par Dougoué (Congo). Il publie une lettre de Gitton envoyée le 15 avril 1912 qui « *est heureux d'annoncer que sa Compagnie lui a alloué 200 francs de gratification pour deux mois de présence en 1910. Il ne s'attendait pas à cette bonification de sa solde. Il dit qu'il se sent très fatigué.*

En juillet, il débarquait inopinément à Paris et entra à l'Institut Pasteur pour se soigner de la maladie du sommeil contractée pendant ses tournées.

Fort heureusement pour lui, l'analyse de la ponction lombaire était stérile en trypanosomes et c'était un point capital de savoir que ces microbes n'étaient pas encore entrés dans le cerveau. D'après cela, il n'avait plus qu'à continuer un traitement hémétique et il est allé passer ses vacances dans la Haute-Saône. »

Du Congo (Haute- Sangha) Louis Gitton écrit, le 15 mars 1913 : « *Embarqué à Bordeaux le 15 octobre 1912, à bord de l'Europe. Je suis arrivé à destination le 15 novembre.*

J'ai dû, en arrivant, me mettre à l'installation de cinq comptoirs sur une étendue de plus de 120 km carrés. De plus, j'ai fait débrousser environ deux hectares pour mettre en plantations destinées à m'approvisionner en vivres, car c'est de toute nécessité, les villages étant assez éloignés de ma factorerie : le ravitaillement de mes travailleurs est très difficile.

J'ai une vie très agréable et aussi fatigante car je suis toujours en marche pour faire des achats d'ivoire et faire l'inventaire des comptoirs qui sont tenus par des indigènes.

La santé est assez bonne quoique, de temps à autre, quelques accès de fièvre, mais je continue mon traitement contre les trypanosomes. Ce traitement se compose d'une injection d'Intoxile tous les sept jours. Ces injections sont assez douloureuses et surtout gênantes pendant deux jours.

Depuis mon retour, je n'ai pu me livrer à la chasse à l'éléphant par suite de mes installations. Une seule fois, dans un déplacement en pirogue, j'ai eu la chance de joindre, par un clair de lune, deux éléphants avec de belles pointes, mais ayant tiré avec deux cartouches un peu au jugé, mes bêtes prirent la fuite dans des herbes d'où je ne tardai pas à perdre la piste.

⁴ Tous anciens élèves de l'Ecole de Villepreux

Mes travaux étant en partie terminés, je me propose de faire prochainement une partie de chasse qui, j'espère, me sera plus profitable.

J'ai eu, dernièrement, des nouvelles assez bonnes de notre camarade Viart. Je regrette sincèrement de ne pas avoir eu la chance de le rencontrer lors de mon passage à Dakar.

Rien de bien intéressant à signaler, sauf que j'ai acheté aux Indigènes de beaux lots d'ivoire, des pointes pesant jusqu'à 45 kilogs. »

Dans ce Bulletin 1913 l'adresse de Gitton est : agent de la maison Audier et Marchand à Dougou (Moyen-Congo, AEF), ce qu'il explique dans sa lettre du 24 juillet 1913, de Monbelli : « *J'ai reçu notre cher Bulletin avec le plus grand plaisir. Dans la brousse, plus que partout ailleurs, on est heureux de savoir ce que deviennent les camarades.*

Comme le dit si bien Richard, la vie des individus aux Colonies est particulière à chacun. Pour ma part, je n'ai pas à me plaindre et suis satisfait de mon sort bien que les débuts aient été pénibles ; je me suis fait, par la suite, une petite situation et quelques économies.

La question de la cession d'une partie du Congo aux Allemands m'a fait réfléchir longuement à ma situation : aussi j'ai tourné mes regards du côté du commerce libre.

Mon ancien directeur s'étant mis à son compte m'a pris comme collaborateur et je suis très heureux maintenant car la Cie Forestière SO est devenue en partie allemande. La délimitation des frontières étant terminée sous peu, les agents Français qui se trouvent dans la Sangha seront remplacés par des Allemands.

A tous les points de vue j'ai des avantages : appointements supérieurs, intérêts dans les affaires, 10% sur les bénéfices. Produits de ma chasse à l'éléphant. Bonne nourriture, liberté d'action. La région où je suis est six mois de l'année en marécages. La population n'est pas très dense et elle se décime tous les ans par suite de la maladie du sommeil.

Comme produit du sol exploité, il n'y a guère pour l'instant que le caoutchouc et l'ivoire, et dans un temps pas très éloigné le caoutchouc aura disparu parce que les indigènes coupent tout pour récolter le plus possible. Il en sera de même pour l'ivoire car les éléphants diminuent et on va réglementer les chasses.

Dans l'Oubanza, un permis de chasse va coûter 1.250 frs. On aura le droit d'abattre deux éléphants armés d'une défense de 30 kilog, deux rhinocéros, deux hippopotames, deux loups, deux singes à fourrures, un buffle, un zèbre, un élan, des gazelles, des antilopes. Pour le troisième éléphant, le chasseur paiera une taxe supplémentaire de 500 fr, de 90 fr pour un 3^e rhinocéros et de 230 fr pour un hippopotame supplémentaire. A noter qu'il faut que le 3^e éléphant soit mâle. S'il est femelle on dresse procès verbal.

Je me demande ce que deviendra ce pays si l'on ne peut y exploiter autre chose ; on pourrait faire le commerce de bois d'acajou et autres essences dures ; mais, avec les frais de transport actuels, qui sont énormes, incroyables même, il ne faut pas y songer un instant.

Il y aurait aussi l'huile de palme, les palmiers étant en grand nombre dans la région de Mataba ; le café, la kola, le copal. Ce dernier produit est exporté mais ne donne qu'un très petit bénéfice, par suite, toujours, des frais énormes de transport.

Le café se trouve à l'état spontané ; une espèce se rapproche un peu du moka.

Pour la kola, je ne sais si elle pourrait arriver en Europe en bon état.

Mon commerce consiste à faire des achats d'ivoire et les ventes au comptant, le caoutchouc étant monopole de la Forestière.

J'exploite également les noix de palme et fabrique de l'huile. J'ai monté une petite huilerie avec un pressoir à mains.

Pour mes achats et ventes, il me faut parcourir tous les mois une moyenne de 250 km en pirogue et à pied.

Le trajet à pied est le plus long et le plus pénible par suite du manque de routes, comme je l'ai dit plus haut, le terrain étant six mois de l'année inondé, je dois, pour faire mes tournées, traverser à tous instants des marécages, sauter de racine en racine, puis rentrer dans l'eau jusqu'à mi-corps, et souvent jusqu'au cou.

Je n'ai pas d'endroits fixes, je suis toujours en route : couchant sous la tente vingt-cinq jours par mois. Aussi, le temps passe avec une rapidité incroyable. Il me semble que je viens d'arriver de France, malgré mes onze mois de séjour.

Lors de mon retour au Congo, j'avais amené deux chèvres de Ténériffe pour améliorer la race du Congo ; mais, le couple ne put résister longtemps ; néanmoins, les produits issus du croisement du bouc de Ténériffe, donnent un résultat assez satisfaisant au point de vue du lait surtout, de sorte que lorsque je rentre de tournée, souffrant, je puis me refaire l'estomac en buvant du lait naturel.

L'élevage de la chèvre est également intéressant au point de vue de la viande. Les jeunes chevreaux sont vendus aux bateaux faisant le service du fleuve, et les passagers en sont particulièrement friands.

La grande question qui se pose au Congo c'est : la viande fraîche, car les conserves détraquent l'estomac et engendrent des maladies.

L'élevage de la race bovine ne donne que des déboires, par suite de la grande mortalité due aux piqûres d'insectes, tels que les stid qui donnent la maladie du sommeil.

Nous faisons également de l'élevage : poules, canards, lapins, cochons. Les lapins ont été importés lors de mon retour de juillet dernier ; jusqu'ici il n'y a pas encore à désespérer.

Ma santé n'est pas mauvaise malgré la fatigue. Je continue avec succès mon traitement contre les trypanosomes : injections de 0,3 tous les six jours. Lorsqu'il m'arrive, par hasard, de retarder, je ressens immédiatement une courbature générale.

L'analyse de mon sang, faite à deux fois différentes par le Docteur de la Mission de délimitation, a constaté une amélioration sensible entre le premier et le deuxième prélèvement. Si les microbes existent encore, le moral est bon.

J'ai chassé l'éléphant et j'ai eu la chance d'en tuer un, avec 18 kilogrammes d'ivoire. »

Nouvelle lettre de Mombelli, du 20 octobre 1913 : « Gitton fait savoir qu'il est en fin de saison des pluies. Sa santé est assez bonne. Ses quelques chasses ont été fructueuses. Il s'est acheté, à cet effet, un fusil à double canon 400/450 du prix de 700 francs, et il a le ferme espoir de le payer vite en gros gibier. »

Une dernière lettre de Louis Gitton est publiée dans le Bulletin 1914-1922 : elle est expédiée le 9 juillet 1920 de Likoubo.

« Je profite d'un moment de loisir, que me vaut d'être en tournée, pour vous envoyer de mes nouvelles.

Mon patron, Monsieur Audier, est revenu ici pour liquider son affaire après fortune faite.

J'ai dû, vu la saison avancée, chercher une autre situation, et voici ce que j'ai réussi à obtenir. A compter de ce mois, je reprends sa succession comme fermier pour la Compagnie Forestière et m'installe à mon compte comme commerçant pour l'ivoire, palmistes et copal. Je vais essayer de gagner ma vie ; j'ai également pris un permis de chasse à l'éléphant. J'aurais dû opérer ainsi il y a un an ou deux ; aujourd'hui, après deux ans de Congo et huit ans de séjour sans rentrer, c'est un peu tard, étant fatigué de longs et durs travaux.

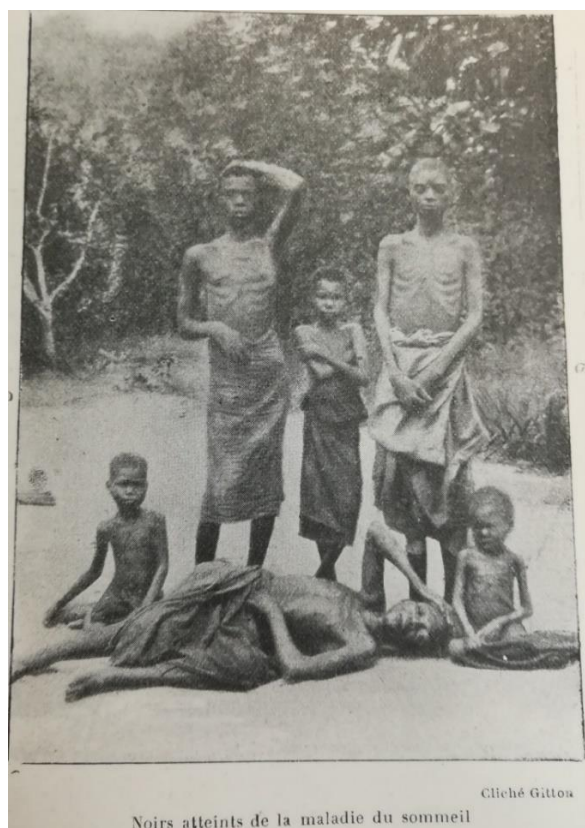
Je serais bien rentré un peu en France à présent ; mais, depuis 1909 que je n'ai pas passé l'hiver dans la Métropole, j'ai perdu l'habitude du froid et j'ai eu peur ; je préfère remettre mon voyage au printemps 1921.

J'ai l'intention de devenir cultivateur avec habitation à moi et une bonne paysanne au milieu. Je crois, à mon retour, pouvoir disposer de 100.000 à 125.000 francs et je préférerais m'installer en Tunisie.

J'ai reçu une lettre d'un camarade désirant trouver une situation au Congo.

Je recommande la Cie de la Sangha-Oubanghi, 5 rue La Rochefoucault, Paris, qui, depuis 3 ans, a changé et augmenté ses traitements. Un garçon sérieux peut arriver à un bon poste et faire des économies.

Mais il ne faut présenter que des sujets capables, afin que l'Ecole des Pupilles conserve une bonne renommée. »



Noirs atteints de la maladie du sommeil

Cliché Gitton

Bulletin 1913, page 23

Les *Journaux officiels de l'Afrique équatoriale française* nous permettent de savoir que Louis Gitton s'est établi comme « colon-commerçant » à Bolomo, sur la rive droite du fleuve Oubangui (à 255km de l'embouchure) et qu'il se fait octroyer régulièrement (en 1928, en 1932, en 1951...) des autorisations d'occupation de terrain public, la dernière retrouvée date du 15 août 1956 (il a déjà 67 ans) pour installer un magasin.